

Carnac

Prix des Incorruptibles.
Les enfants ont fait leur choix



Ce prix littéraire national des Incorruptibles s'adresse aux enfants de 3 à 17 ans. Pour cette édition 2019, une sélection de cinq à huit livres, adaptée à chaque catégorie d'âge, a été proposée à la lecture. « Nous nous y associons depuis quinze ans maintenant », explique Béatrice Kerbrat-Normand, responsable du pôle enfance jeunesse, à Carnac. Les enfants de CE1/CE2 de Saint-Michel et CP/CE1 des Karrigans ont ainsi été reçus, vendredi 17 mai, à la mairie, dans la salle du conseil municipal. Ils ont pu procéder au vote pour leur livre préféré. Cette manifestation, organisée par la mairie, a aussi été l'occasion pour les enfants de voter dans les règles de l'art : passage dans l'isoloir, émargement, dépôt dans l'urne et dépouillement.

Amis du musée. Conférence sur le Campaniforme, mercredi 22 mai

Les Amis du musée de Carnac proposent une conférence sur le thème du Campaniforme, courte période entre le néolithique et l'âge du bronze. « Cette culture, encore relativement peu connue, se caractérise par l'usage de petits gobelets de céramique décorés, en forme de cloches à l'envers, d'où le nom de campaniforme ou culture des cloches », résume en expert Jean-François Brishoual, président de l'association.

Olivier Lemerrier viendra tout spécialement de l'université Paul-Valéry de Montpellier, où il est professeur d'archéologie, pour évoquer cette période et tenter d'éclairer ce qui est souvent appelé l'énigme du Campaniforme.

Pratique

Mercredi 22 mai, à l'auditorium Terraqué, à 20 h 30. Entrée 5 €, gratuit pour les adhérents.

Rando gourmande. La pluie dissuade les randonneurs



Pas de chance, il pleuvait samedi 18 mai, vers 18 h, à Carnac. Suffisamment en tout cas pour provoquer le désistement d'une quarantaine de randonneurs. « Nous comptabilisons 130 départs, un peu moins que l'an passé », indiquaient, déçus, les co-organisateurs Marithé pour le comité de jumelage avec La Clusaz et Jean-Christophe Griveaux pour le club. « Nous ne regrettons pas cette soirée, se réjouissaient Patricia et Jean, venus du Faouët. Nous venons de marcher 15 km le long des menhirs dans la campagne de Carnac et au bord de la mer. Sans compter la dégustation de la tartiflette à Légénèse ! Nous reviendrons. En photo, l'équipe Tartiflette en déguste une part... bien méritée.

À SAVOIR

LA TRINITÉ-SUR-MER

Régate Ça cartonne : inscription. Jusqu'au dimanche 9 juin • Manuel de fabrication téléchargeables sur le site Internet et carton fournis. Les participants laissent doivent concevoir une embarca-

tion. Tout le monde peut participer. Tarif : 7 €. Inscriptions auprès de la mairie ou sur le site Internet. Contact : mairie, tél. 02 97 55 72 19, www.ca-cartonnealtrinitesumer.fr

CARNAC

Déclaration de revenus : atelier. Le mardi 21 mai de 9 h 30 à 12 h • espace culturel Terraqué, 26, rue du Tumulus. Le service des impôts d'Auray organise à Carnac des ateliers de 30 minutes pour accompagner les personnes dans leur déclaration de revenus en ligne.

Se munir : adresse mail, identifiant et mot de passe du compte créé sur impots.gouv.fr, avis d'imposition sur les revenus 2017, déclaration de revenus 2018 préremplie, RIB. Gratuit. Contact : tél. 02 97 52 06 86, accueil@carnac.fr

SAINT-PIERRE-QUIBERON

Fête du far et des cochons grillés. Inscription jusqu'au mardi 21 mai • Le samedi 25 mai à partir de 12 h 30, fête du far et des cochons grillés, au camping Saint-Joseph de l'Océan. Concours de pétanque dans l'après-midi.

Ouvert à tous dans la limite des places disponibles. Tarifs : non adhérent, 23 € ; adhérent, 18 €. Contact : Association Vivre A kerhostin, tél. 06 18 49 25 93 ou 02 97 30 88 91, simone.gillard@free.fr

La Trinité-sur-Mer

Tour de Belle-Ile. Un succès sur toute la ligne



Le vainqueur, Alain Gautier, entouré d'Aurélié et Romain Pilliard, organisateurs du Tour de Belle-Ile. Audrey Doehler

Le onzième Tour de Belle-Ile, succès en mer comme à terre, s'est achevé ce dimanche 19 mai, à midi, par la remise des prix. Juste avant l'orage !

« On nous promettait un temps pourri tout le week-end et au final on a eu que du soleil ! », savouraient Aurélié et Romain Pilliard, organisateurs du Tour de Belle-Ile, ce dimanche 19 mai, dans l'après-midi, après la remise des prix au Zing Café. « On venait d'offrir la dernière coupe quand l'orage est tombé ». On comment briser le dernier signe indien d'un week-end parfait, à terre comme en mer.

366 bateaux ont pris le départ de cette onzième édition, samedi 18 au matin, en baie de Quiberon. Dans de très petits airs (trois nœuds de nord), com-

me l'année dernière, mais au portant et sous un beau soleil. Ce qui a offert un spectacle nautique de toute beauté, avec à droite de la ligne et du bateau comité, le navire école de la Marine nationale « Le Lynx » et les multicoques, et à gauche une impressionnante flottille de monocoques, spis multicolores déployés.

Francis Joyon beau joueur

C'est l'équipage d'Alain Gautier, sur le trimaran Orma « Sensation Océan », qui l'emporte pour la quatrième fois (la troisième d'affilée), en 4 h 53 et en résistant au retour des géants « Idec Sport » (Francis Joyon) et « Actual Leader » (Yves Le Blévec) au nord de Belle-Ile. « C'est sûr qu'Alain a un bateau fait pour le format du Tour de Belle-Ile. Nous, c'est plus un bateau format tour du monde », commentait, beau joueur, Francis Joyon, une fois revenu au môle Caradec, après avoir pris la deuxième place, à seulement 2' 51" du vainqueur, « Actual Leader » complétant le podium 4' 1" après « Idec

Sport ». Mais le premier à avoir coupé la ligne d'arrivée de ce Tour de Belle-Ile après 4 h 34' et 40" – et c'est une première dans l'histoire de la course – est un concurrent du P'tit Tour (parcours de 37 milles qui longe Belle-Ile par le sud là où ceux du Grand Tour la contourne par le nord). À savoir l'ETF 26 (ex-Easy to Fly) « L'Occitane », habituellement mené par le vainqueur de la dernière Route du Rhum en Multi50, Armel Tripon, qui avait laissé pour l'occasion les commandes de ce catamaran volant de 26 pieds à l'un de ses fidèles, Vincent Barnaud, accompagné de l'expérimenté Matthieu Soube à la barre et de Matéo Lavauzelle. Portés par une belle brise d'ouest, les trois hommes auront franchi la ligne à plus de 20 nœuds, en appui sur leur foil tribord, une des nombreuses images marquantes de ce Tour de Belle-Ile 2019.

Le classement complet page 23 du cahier sport

Saint-Pierre-Quiberon

Cessions communales. L'opposition est contre

Les élus de l'opposition de Saint-Pierre-Quiberon sont bien décidés à ne pas laisser passer le vote (quatorze voix pour, quatre contre) du dernier conseil municipal (Le Télégramme du 16 mai), qui va permettre la cession des parcelles dite « le Celtic » et « le Blevec ». Ils ont donc saisi le préfet par courrier pour un contrôle de légalité. Ils souhaitent également mobiliser la population afin qu'une consultation soit organisée sur l'usage de ces terrains communaux.

Sur le fond et sur la forme

« Nous contestons la cession des parcelles sur le fond et sur la forme à trois niveaux », expliquent François Dubois, Georges Pruvost et Sylvie Cottin (Bernard Loezic, absent, est solidaire de cette prise de décision).

Les élus détaillent : « Nous n'avons eu de cesse au cours du conseil de demander un report car le peu d'information émises comportait en plus beaucoup de conditionnel. Le document ne contient pas le nom de l'acheteur, la motivation de cette cession est imprécise. Dans le projet de délibération présenté, sur les 5 000 m² de terrain situés au centre du bourg, seules six à huit maisons présentent un caractère social. Le prix fixé par le service des Domaines est sans commune mesure avec la valeur marchande des terrains. Cette différen-



Georges Pruvost, Sylvie Cottin et François Dubois (Bernard Loezic, absent, est solidaire de cette prise de décision), dénoncent le projet de cession de terrain communal.

ce compréhensible, si le caractère social est réel, n'a pas de justification dans le projet exposé. L'acheteur présumé n'est pas un bailleur social mais un promoteur. Les explications orales restent floues, elles portent uniquement sur les 90 résidences autonomie créées qui sont du domaine privé sans informations supplémentaires sur les logements sociaux ».

« On n'enterrera pas ce dossier »

Pour les élus de l'opposition : « L'accueil de personnes âgées, venues

pour la plupart de commune extérieures, n'est pas une priorité pour ces terrains acquis par les impôts des habitants de Saint-Pierre. Une orientation vers de jeunes familles et des saisonniers serait plus judicieuse ».

Le contrôle de légalité demandé porte donc sur deux points : le manquement au droit à l'information des élus et l'estimation des domaines jugée faussée. « On n'enterrera pas ce dossier, conclut les élus. Ces terrains sont trop importants pour l'avenir de la commune. S'il le faut nous saisirons le tribunal administratif ».